

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2021/2022

Conseil d'Administration N° 3 du 31/01/2022

Date de convocation : 19 janvier 2022

Présidence de : M. HOURIEZ

Qualité	Titulaires			Suppléants				
	Nom	P	A	E	Nom	P	A	E
Administration								
Chef d'établissement	M. HOURIEZ	X						
Adjoint	M. FAVER	X						
Gestionnaire	Mme THÉVENIN	X						
CPE	Mme PERRIER			X	Mme GUYADER	X		
Directeur Segpa	Mme LOUINEAU			X				
Elus locaux								
Collectivité de rattachement	Mme AUBIN-SICARD			X				
	M. FAVREAU			X				
Commune siège	Mme BARREAU	X						
Commune siège	Mme REYNAUD			X				
Personnalité qualifiée								
Total: 5								
Personnels de l'établissement								
Personnels d'enseignement	Mme JOURDAN	X						
	Mme DUFILS	X						
	Mme ETIENNE	X						
	Mme SAVARY	X						
	Mme DEVANNE	X						
	M. MAUDET	X						
	Mme MAILLET	X						
Pers admin, techn et ouvriers, sociaux et de sante	Mme BENSID	X						
	Mme REDON			X				
	Mme JAULIN BAUDRIER	X						
Total: 9								
Parents d'élèves et élèves								
Elus parents d'élèves	M. CHARRIER	X						
	Mme BILLAUD			X	M. IDIER	X		
	Mme GOLSE	X						
	Mme LUCAS		X					
	M. LE SOUDER	X						
	Mme LEROUX	X						
	M. MARTIN	X						
Elèves	Melle AMBROISE	X						
	Melle INTSABY			X				
	M. DOUSSOT			X				
Total: 6								
Total cumulé :20								

Table des matières

1. Présentation de l'ordre du jour	3
2. Approbation du PV de la séance du 25 novembre 2021.....	3
3. Structure pédagogique 2022/20233.....	3
4. Ventilation de la DHG 2022/2023.....	3
5. Contrats et conventions	4
6.DNB: épreuve orale (dates et grilles d'évaluation).....	5
7. Plan prévisionnel des sorties.....	5
8. DBM pour information.....	6
9. Questions diverses.....	6

Constatant que le quorum est atteint, M. Houriez, président du Conseil d'Administration, ouvre la séance à 18h05. 20 membres sont présents.

Secrétaires de séance : M. Faver, principal adjoint, Mme Thévenin, gestionnaire

1. Présentation de l'ordre du jour

M. Houriez présente l'ordre du jour.

2. Approbation du PV de la séance du 25 novembre 2021

M. Houriez soumet au vote le procès-verbal du CA du 25 novembre 2021

VOTANTS: 20	POUR: 20	CONTRE: 0	ABSTENTIONS: 0
-------------	----------	-----------	----------------

3. Vote de la structure pédagogique

M. Houriez, avant de présenter la proposition de structure pédagogique pour l'année 2022/2023, propose à Mme Etienne de lire une déclaration liminaire signée des représentants des professeurs et des parents (déclaration jointe à ce procès-verbal). Elle fait part au conseil d'une part du manque de moyens en heures postes et d'une augmentation du nombre d'heures supplémentaires annuelles, et d'autre part d'un épuisement des personnels enseignants.

M. Houriez présente la structure pédagogique et une proposition de ventilation de la DHG conformes à ce qui a été étudié en Conseil Pédagogique le 25 janvier 2022 et en Commission Permanente le 27 janvier 2022.

M. Houriez précise que l'établissement doit proposer une structure en adéquation avec les moyens attribués. Le souhait de réintroduire le latin est partagé par beaucoup, par exemple, mais cette réintroduction possible l'an prochain aurait un coût très important en termes de moyens dans trois ans.

Monsieur Idier souligne que ce manque touche les élèves et relève le mot « coût », déplorant qu'une gestion comptable du collège fasse fi de l'humanité qui doit être au cœur des missions d'enseignement. Monsieur Houriez rappelle le cadre budgétaire et le principe de réalité, qu'il évitera d'utiliser le verbe « coûter » mais que parler d'heures induit d'utiliser des chiffres, donc d'avoir une approche comptable.

Monsieur Houriez fait part au conseil de la proposition de structure pédagogique (voir document annexé):

- effectifs en augmentation, donc il y aura une classe d'enseignement général en plus (18 classes)
- 709,5 heures, dont 677,5 heures postes (HP) et 32 heures supplémentaires annuelles (HSA) et 6 Indemnités de missions particulières (IMP).
- cela aura pour conséquence que les cours des 4^{èmes} et des 3^{èmes} seront étendus jusqu'à 17h00 si nécessaire, sauf pour les élèves de Segpa et de la section natation.

M. Houriez détaille les choix pédagogiques faits par l'établissement.

- Inclusions des élèves de Segpa en 6^{ème} et 5^{ème} (anglais, SVT, Physique chimie, technologie)
- cours spécifiques d'anglais en 4^{ème} et 3^{ème} Segpa, et SVT, Physique chimie technologie en 4^{ème} (pas d'inclusion)
- bilangue de la 6^{ème} à la 3^{ème}
- Projets Prio, classe développement durable et PEM reconduits

Madame Dufils alerte l'institution sur le manque de moyens réels pour l'inclusion et Mesdames Devanne et Etienne confirment que l'engagement des enseignants est important en précisant l'impact sur la qualité de l'enseignement. Mme Devanne dit que c'est une richesse pour le professeur d'accueillir des élèves en difficulté mais que cette richesse doit profiter au groupe classe également.

Départ de Madame Guyader à 18h34.

Plusieurs membres du conseil d'administration s'interrogent sur le calcul du nombre d'élèves en 3^{ème}, ne prenant pas en compte les élèves du niveau 3^{ème} ULIS. Monsieur Houriez précise que la DSDEN, dans sa prévision d'effectifs, n'inclut pas les élèves du dispositif ULIS et que nous travaillons actuellement sur une prévision. Les

départs en 3^{ème} Prépa Métiers et les éventuels maintiens en 3^{ème} ne sont pas connus et constituent des éléments importants de préparation de rentrée.

Les professeurs précisent qu'il sera donc possible d'avoir plus de 30 élèves par classe à certains moments. C'est un constat qui doit être remonté aux autorités. M. Houriez répète qu'en effet les élèves d'Ulis ne sont pas comptabilisés sur le niveau 3^{ème}. M. Idier répète que derrière les chiffres il y a des élèves et donc de l'humain et qu'il est difficile pour un parent d'élève d'entendre dire que « les Ulis on ne les compte pas ». M. Houriez répond que cet exercice est à faire ce soir, avec des chiffres malheureusement. Il précise que « comptabilité » ne s'oppose pas nécessairement à « humanité ».

Monsieur Idier interpelle la direction sur le nombre de professeurs principaux (dont ceux qui n'ont pas de classe entière). Monsieur Houriez répond qu'il est difficile de trouver des professeurs volontaires pour cette mission non obligatoire. Mme Etienne explique que les enseignants peuvent avoir du mal à assurer la charge de professeur principal quand ils ont déjà plusieurs heures supplémentaires à assurer et que la charge de professeur principal s'alourdit au fil des années.

Il est proposé d'intégrer les élèves de bilangue allemand 5è (2 élèves) aux élèves de LV2 allemand de 5è à la rentrée prochaine. Les deux dernières années n'ont pas permis au collège d'être présent dans les écoles afin d'encourager les futurs collégiens à se tourner vers l'allemand. Mme Dufils souligne en effet que les possibilités d'emploi lorsque l'on maîtrise l'allemand sont nombreuses mais souvent ignorées.

Les représentants des professeurs, par la voie de Madame Etienne, demandent une suspension de séance et un vote à bulletin secret.

La requête est accordée par le président à 19h06 pour 10 minutes.

Reprise des débats à 19h20.

Départ de la représentante des élèves Chloé Ambroise à 19h20.

M. Idier précise qu'il ne prendra pas part à ce vote, qu'il faut le considérer comme non votant

Le vote a lieu.

VOTE DE LA STRUCTURE PEDAGOGIQUE

VOTANTS: 17	POUR: 3	CONTRE: 4	BLANC: 10
-------------	---------	-----------	-----------

La structure proposée n'est pas validée. Mme Maillet précise qu'il est peut-être possible de revoir les inclusions proposées dans les groupes. M. Houriez propose d'effectuer ce travail ultérieurement, car cette réflexion n'a pas sa place en Conseil d'Administration.

4. Vote de la ventilation de la DHG

Monsieur Houriez rappelle les éléments de la ventilation de DHG par discipline (cf : pièce N° 9)

Les groupes seront constitués ainsi :

6^{ème} : 7 groupes, 5^{ème} : 7 groupes, 3^{ème} 4 groupes

Accompagnement personnalisé en 6^{ème} (français et mathématiques) et en 3^{ème} (français et histoire -géographie)

Monsieur Houriez indique que le nombre de postes partagés est en diminution l'année prochaine.

Le choix d'une HSA (en moyenne) par professeur est retenu.

M. Idier précise à nouveau qu'il ne souhaite pas participer au vote

VOTE DE LA DHG

VOTANTS: 17	POUR: 4	CONTRE: 3	BLANC: 9	NUL: 1
-------------	---------	-----------	----------	--------

La proposition de ventilation de la DHG pour l'année scolaire 2022-2023 est adoptée.

5. Contrats et conventions

M. Houriez présente les diverses conventions proposées aux membres du CA :

- **Convention de partenariat « Jeunes en Librairie »** : M. Houriez propose à Mme Dufils, professeur documentaliste, de présenter cette convention de partenariat. Mme Dufils explique qu'il s'agit pour le collège de permettre à une classe, notamment les 4^èD, d'obtenir des bons d'achat individuels de 20€ sur la base du projet mis en place au collège. Plusieurs rendez-vous avec des professionnels métiers du livre sont déjà prévus.

VOTANTS: 18	POUR: 18	CONTRE: 0	ABSTENTIONS: 0
-------------	----------	-----------	----------------

-**Convention d'accompagnement pédagogique** au collège pour une élève malade. Cette convention tripartite permet à un personnel d'éducation d'accompagner au collège, en français et pour une durée de 10H, une élève qui connaît des difficultés particulières.

VOTANTS: 18	POUR: 18	CONTRE: 0	ABSTENTIONS: 0
-------------	----------	-----------	----------------

-**Convention avec l'Institut de Formation aux Professions de Santé** : cette convention permet à des étudiants en santé de venir faire des actions de prévention en santé au collège.

VOTANTS: 18	POUR: 18	CONTRE: 0	ABSTENTIONS: 0
-------------	----------	-----------	----------------

6. DNB : épreuve orale (dates et grilles d'évaluation)

Les dates des épreuves orales du Diplôme National du Brevet sont proposées :

- 8 juin 2022
- 15 juin 2022 (session de rattrapage)

La préparation des épreuves débutera le 9 mai 2022.

Le vote des grilles d'évaluation et de l'échelle descriptive est reporté au prochain conseil d'administration pour ajustement des items.

7. Plan prévisionnel des sorties

Mme Thévenin propose au membre du CA de valider la proposition de plan prévisionnel des sorties prévues au collège.

Monsieur Houriez précise que le devis pour la sortie pédagogique à Longeville n'est pas encore finalisé.

La question de l'exigence du pass sanitaire pour accéder au Grand R est évoquée.

Monsieur Idier propose que le collège organise une action de vaccination collective afin qu'aucun élève ne soit obligé de renoncer à une sortie pour une raison vaccinale.

M. Houriez lui que cela est impossible, d'une part parce qu'un établissement scolaire n'a pas cette compétence, d'autre part parce que quelques parents l'ont déjà menacé d'un contentieux si le collège intervenait sur ce terrain.

PLAN PREVISIONNEL DES SORTIES

VOTANTS: 18	POUR: 18	CONTRE: 0	ABSTENTIONS: 0
-------------	----------	-----------	----------------

8. DBM pour information

Mme Thévenin présente aux membres du CA les Décisions budgétaires modificatives pour information, réalisées en fin d'exercice 2021.

-DBM de variation des stocks de matières premières. Le collège a connu une diminution de stocks entre le 1^{er} janvier 2021 et le 31 décembre 2021 qui se traduit par des écritures comptables. Cette diminution correspond à une consommation du stock et donc à un mandat.

-DBM dotation aux amortissements. Les montants prévus à la préparation du budget sont estimés. En fin d'exercice, le logiciel de gestion des immobilisations précise le montant des dépréciations subies et donc du montant des amortissements réels. Cette DBM ajuste les montants prévus.

-DBM de variation des crédits au SRH. Le montant des recettes prévues au SRH au moment de la préparation du budget est un montant évalué. En fin d'exercice, il convient d'ajuster cette estimation aux recettes et dépenses réellement constatées.

9. Questions diverses

Question 1 : serait-il possible de placer les questions diverses en début de CA ou de leur accorder davantage de temps en fin de CA afin de générer un réel échange entre les membres du conseil ?

Réponse du principal : les questions diverses ne seront pas traitées en début de Conseil d'Administration car le principal veut traiter les questions les plus importantes en début de séance, quand les membres sont en pleine possession de leur concentration. Néanmoins, il s'engage à accorder, comme il l'a toujours fait, le temps nécessaire pour répondre aux questions diverses.

Question 2 : plusieurs collègues se plaignent de sollicitations constantes via les outils numériques (ProNote notamment). D'autres évoquent la diffusion répétée d'informations (concernant les retenues d'élèves par exemple). Tout cela ajoute davantage de charge mentale. Que leur conseillez-vous ?

Réponse du principal : le nombre de courriels envoyés correspond parfois à plusieurs informations pour le même élève dans la même journée. Cette question pourra être tranchée en travaillant sur un exemple précis pour voir s'il y a matière à amélioration.

Question 3 : plusieurs collègues ont constaté que leurs appels sur ProNote ont été modifié et ne correspondent pas à la réalité. Des élèves absents en classe sont notés présents. Si un élève venait à se blesser bien qu'il ne soit pas en classe, pouvez-vous nous assurer que la responsabilité de l'incident incomberait alors à la vie scolaire ?

Réponses : les absences ne sont pas modifiées par la vie scolaire, seul le motif est changé lors de la communication avec les familles.

Monsieur Faver précise qu'il arrive souvent que les appels soient erronés lors de la saisie en classe.

M. Houriez répond qu'en terme de responsabilité c'est toujours celle du chef d'établissement qui est engagée. Puis, selon l'événement survenu, cette responsabilité peut être partagée avec celle d'un autre adulte.

Enfin, le président du conseil ajoute que les deux dernières questions posées ne relèvent pas de la compétence du Conseil d'Administration, mais davantage de celle du Conseil Pédagogique.

Pièces annexées :

- Proposition de structure pédagogique et de ventilation de la DHG
- Déclaration liminaire des représentants des professeurs et des parents d'élèves

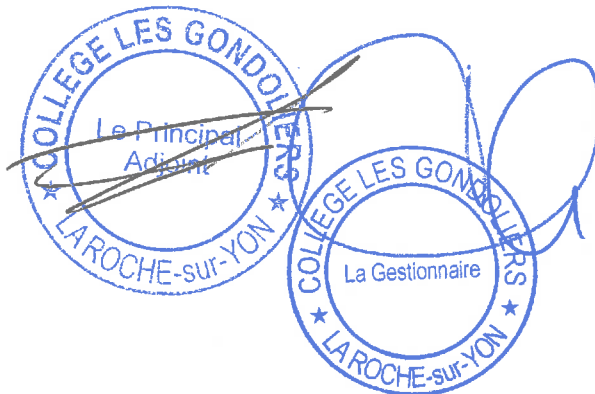
Signatures :

Le Président



A blue circular stamp for 'COLLEGE LES GONDOLLERS' with 'LA ROCHE-SUR-YON' at the bottom and 'Le Principal F. HOURIEZ' in the center. A large, stylized blue signature is written over the stamp.

Les Secrétaires



Two blue circular stamps for 'COLLEGE LES GONDOLLERS' with 'LA ROCHE-SUR-YON' at the bottom. The first stamp contains 'Le Principal Adjoint' and the second contains 'La Gestionnaire'. Both stamps are crossed out with blue scribbles and have large blue signatures written over them.

Déclaration liminaire au CA du 31/01/2022

Nous voudrions par cette motion expliquer au Conseil d'Administration notre position quant au projet de répartition de la Dotation Horaire Globale.

Les moyens alloués à notre établissement sont insuffisants au regard des ambitions que nous avons pour nos élèves. Nos missions sont guidées par plusieurs objectifs, des directives nationales, un projet d'établissement, des nécessités disciplinaires et rien de tout cela ne peut être pris en compte décemment avec les moyens qui nous sont fournis en l'état.

La répartition proposée ici consiste en une gestion de la pénurie de moyens qui ne peut qu'être insatisfaisante.

Cette répartition déconsidère l'engagement et l'implication des équipes. Obliger une nouvelle année scolaire des enseignants à assurer des heures de cours supplémentaires n'est pas anodin. Dans le contexte actuel, l'épuisement de toutes et de tous est prégnant. Le fait d'enseigner est excessivement exigeant physiquement et moralement. Or, les heures supplémentaires ne devraient être réalisées que par des personnels volontaires en manifestant le besoin ou l'envie. Les imposer contre le consentement des professeurs est à la fois méprisant et contre-productif. Nos collègues en service partagé croulent sous les doubles tâches, s'épuisent à faire au mieux mais font l'amer constat qu'ils ne peuvent pas se donner comme ils le souhaiteraient auprès des élèves.

Pour mémoire, le décret publié au Journal officiel du 13 avril 2019 (qui rend imposable la seconde heure supplémentaire pour les enseignants du second degré) a été mis en place pour éviter la multiplication des postes partagés. Bien évidemment, c'est aussi un moyen de pouvoir supprimer des postes et de réaliser des économies sur le travail des enseignants. Mais, dans son esprit, ce décret ne devrait être actionné que dans le cas où les BMP seraient trop faibles pour justifier de la venue d'un enseignant extérieur. Il n'en est rien.

Le volume d'HSA que la DSDEN demande à notre direction d'imposer à l'équipe enseignante est tout simplement trop importante. Chercher à « tasser pour faire rentrer » ne se fait et ne se fera pas sans conséquences, tant ce procédé douteux abîme l'engagement des équipes enseignantes, nie la qualité de leur travail et donc finalement les apprentissages des élèves.

Enfin, nous alertons ici la communauté scolaire à propos de la disparition des enseignements qui faisaient jusqu'en 2016 la richesse de notre établissement. L'euro anglais, l'euro espagnol, le latin (aujourd'hui appelé LCA) ne sont plus dispensés aux Gondoliers et force est de constater que la dotation qui nous a échoué ne nous permet pas d'envisager leur réouverture sans devoir à nouveau sacrifier une ou des disciplines sur l'autel d'un service partagé sur plusieurs établissements.

Cette année, c'est vers l'allemand LV1 que se tournent nos inquiétudes. Certes, les effectifs de 6ème bilangue sont bien légers (certaines familles ayant renoncé à leur engagement d'inscription en tout début d'année scolaire) mais la fusion pour l'an prochain de LV1 allemand avec des LV2 sur le niveau 5ème, diminue encore l'offre d'enseignement proposée par Les Gondoliers. Notre expérience nous fait craindre que d'ici moins de 5 ans cette langue ne soit plus proposée aux élèves de notre collège.

Nous demandons donc à la DSDEN de bien vouloir revoir à la hausse l'enveloppe de moyens horaires en augmentant les HP (heures postes). Ceci permettrait à notre établissement de faire de véritables choix pédagogiques dans l'intérêt des élèves, des familles et des personnels et ainsi de s'éloigner de la logique actuelle, essentiellement comptable. Ces heures postes supplémentaires nous permettraient d'être ce que nous avons choisi d'être, des enseignants au service de la réussite des élèves.

Les représentants des professeurs et des parents d'élèves du collège Les Gondoliers.

Conseil d'Administration du 31 janvier 2022

Année scolaire 2022-2023

Projet de ventilation de la DHG

1. Prévision d'effectifs DSDEN

- 6^{ème} : 131 élèves sur 5 classes (26,2 élèves/classe)
- 5^{ème} : 133 élèves sur 5 classes (26,6 élèves/classe)
- 4^{ème} : 125 élèves sur 5 classes (25 élèves/classe)
- 3^{ème} : 85 élèves sur 3 classes (28,33 élèves/classe)

Soit un total de 18 classes d'enseignement général (+1 classe par rapport à 2021-2022)

Conséquence : les 3^{ème} et les 4^{ème} auront cours jusqu'à 17h (sauf pour celles accueillant les élèves de la section sportive natation).

SEGPA :

- 6^{ème} : 16 élèves
- 5^{ème} : 10 élèves
- 4^{ème} : 13 élèves
- 3^{ème} : 17 élèves

ULIS : 11 élèves, probablement répartis de cette manière : 2 en 6^{ème}, 0 en 5^{ème}, 4 en 4^{ème} et 5 en 3^{ème}

2. La DHG : 709,5 heures + 6 IMP

Les 709,5 h sont réparties en **677,5 heures postes (HP)** et **32 heures supplémentaires années (HSA)**. Les 677,5 HP sont réparties en **506 HP** d'enseignement général, **129,5 HP** dédiées à la Segpa (enseignement et inclusions), **21 HP** sur l'ULIS et **21 HP** sur le Dispositif Relais. Les 9 h de l'enseignant du Dispositif Relais sont des moyens exceptionnels ajoutés en septembre.

536,5 HP à répartir.

Comparatif 2021-22/2022-23 :

	2021-2022	2022-2023
IMP	5,5	6
DHG totale	680,5	709,5
HP ens. général	480,5	506
HSA	28,5	32
SEGPA	129,5	129,5
ULIS + DR	42	42

3. Choix pédagogiques :

- Inclusion des élèves de Segpa en anglais et en SVT/PH-CH/Techno (6^{ème} et 5^{ème})
- Cours spécifiques d'anglais, de SVT, techno et PH-CH en 4^{ème} Segpa
- Cours spécifiques d'anglais en 3^{ème} Segpa
- Pas d'inclusion en 4^{ème} et 3^{ème} Segpa
- Reconduction des projets Développement Durable, PEM et PRIO
- Bilangue Allemand (de la 6^{ème} à la 3^{ème})

Groupes :

- 6^{ème} : 7 groupes d'anglais et sciences (21,5 élèves par groupe)
- 5^{ème} : 7 groupes d'anglais et sciences (21 élèves par groupe)
- 3^{ème} : 4 groupes d'anglais et sciences (22,5 élèves par groupe)

6èmes : proposition de structure pour groupes d'anglais et sciences.

		6 ^{ème} A	6 ^{ème} B	6 ^{ème} C		6 ^{ème} D	6 ^{ème} E
Effectif		25	25	25		27	29
Classe							
hors							
Segpa							
	Gr. 1	Gr. 2	Gr. 3	Gr. 4	Gr. 5	Gr. 6	Gr. 7
Élèves	18	19	19	19	19	19	20
Ens.							
Gal							
Élèves	4	4	4	4			
Segpa							
Élève						2	
ULIS							
Total	22	23	23	23	19	21	20

5èmes : proposition de structure pour groupes d'anglais et sciences.

		5 ^{ème} A	5 ^{ème} B	5 ^{ème} C		5 ^{ème} D	5 ^{ème} E
Effectif		25	25	25		29	29
Classe							
hors							
Segpa							
	Gr. 1	Gr. 2	Gr. 3	Gr. 4	Gr. 5	Gr. 6	Gr. 7
Élèves	18	19	19	19	19	19	20
Ens.							
Gal							
Élèves	4	4	4	4			
Segpa							
Total	22	23	23	23	19	19	20

4. Prévisionnel LV2 et bilangue :

	Allemand Nbre élèves	Allemand Nbre groupes	Espagnol Nbre élèves	Espagnol Nbre groupes
6ème	Bilangue : ? LV2 : Ø	1 groupe	Ø	Ø
5ème	Bilangue : 2 LV2 : ? (entre 0 et 10)	1 groupe mixte	Entre 121 et 131	5 groupes
4ème	Bilangue : 11 LV2 : 12	2 groupes	102	5 groupes
3ème	Bilangue : 14 LV2 : 4	2 groupes	67	3 groupes
Total		6 groupes : 15,5 h		13 groupes : 32,5 h

5. La proposition de ventilation :

Disc.	6ème	5ème	4ème	3ème	Diver s	Total	Postes
Français	5x4,5=22,5	5x4,5=22,5	5x4,5=22,5	3x4=12	AP 4h 6è/3 è	83,5 79HP 4,5 HSA	3x18 1x14,5 1x10,5 79 HP
Maths	5x4,5=22,5	5x3,5=17,5	5x3,5=17,5	3x3,5= 10,5	AP 2,5h AP 6è	70,5 66HP et 4,5H SA	3x18 1x12 66HP
H/G	5x3=15	5x3=15	5x3=15	3x3,5=10,5	AP 1,5h AP 3è	57 54 HP et 3 HSA	3x18 54HP
Anglais	6x4 + 1x3 (bil)	7x3=21	5x3=15	4x3=12	1h	82	4x18

	=27		Segpa 3h =18h	Segpa 3h =15h	ULIS	78HP et 4 HSA	Création 1x6 78HP
All.	1x3=3	1x2,5=2,5 Mixte	1x2,5 + 1x2,5=5	1x2,5 + 1x2,5=5		15,5 HP	1x15,5 15,5HP
							Serv part
Esp.		5x2,5=12,5	5x2,5=12,5	3x2,5=7,5	0,5 divers	33 32HP Et 1HSA	1x18 (17,5) 1x14 32 HP
SVT	7x1,5=10,5	7x1,5=10,5	5x1,5=7,5 Segpa 1h =8,5h	4x1,5=6	PRIO 1,5h	37 h 36HP et 1 HSA	2x18 36HP
Ph-Ch	7x1=7	7x1,5=10,5	5x1,5=7,5 Segpa 1h =8,5h	4x1,5=6	1h labo Mme Caille aud	33h 33HP	1x18 1x15 (dont 1h labo) 33HP
Techno	7x1,5=10,5	7x1,5=10,5	5x1,5=7,5 Segpa 1 =8,5h	4x1,5=6		35,5 h 33HP 2,5H SA	2x16,5 33HP
EPS	5x4=20	5x3=15 DD 1HSA	5x3=15	3x3=9	AS 12h Segpa 6h	78h 74HP et 4HSA	3x20 1x14 74HP
Appl	5x1=5	5x1=5	5x1=5	3x1=3		18HP	1x18 18HP

Ed	5x1=5	5X1=5	5x1=5	3x1=3	Chor.	18HP	1x18
Mus					2h	2HSA	18HP

Total consommation : **536,5 HP** et **26,5 HSA** au titre de l'enseignement, auxquelles il faut ajouter **5,5 HSA** réglementaires (1h labo Ph-Ch incluse dans HP).